

**HALEON**

# Index de l'égalité professionnelle 2022



Depuis la loi Avenir professionnel du 5 septembre 2018 ayant mis en place l'Index de l'égalité professionnelle, toutes les entreprises de plus de 50 salariés se doivent de calculer leur score audit Index.

Dans le cas de GlaxoSmithKline Santé Grand Public ; Les 4 indicateurs devant être calculés sur une note globale (100 étant la note la plus égalitaire) sont :

- les écarts de rémunération selon l'âge et la catégorie d'emploi (40 points)
- l'égalité d'accès à une augmentation individuelle (35 points),
- le pourcentage de salariées augmentées au retour de leur congé maternité (15 points),
- la répartition entre hommes et femmes parmi les 10 plus hautes rémunérations (10 points).

La mise en œuvre de mesures correctives est obligatoire pour les sociétés dont l'index est inférieur à 75/100. La définition d'objectifs de progression est également obligatoire pour les sociétés dont l'index est compris entre 75 et 85/100 concernant les indicateurs pour lesquels la note maximale n'a pas été atteinte.

L'index de l'égalité professionnelle de la société GlaxoSmithKline Santé Grand Public, pour l'année calendaire 2022 est de **99/100**.

	indicateur calculable (1=oui, 0=non)	valeur de l'indicateur	points obtenus	nombre de points maximum de l'indicateur	nombre de points maximum des indicateurs calculables
1- écart de rémunération (en %)	1	0,9	39	40	40
2- écarts d'augmentations individuelles (en points de % ou en nombre équivalent de salariés)	1	0,0	35	35	35
3- pourcentage de salariés augmentés au retour d'un congé maternité (%)	1	100	15	15	15
4- nombre de salariés du sexe sous-représenté parmi les 10 plus hautes rémunérations	1	5	10	10	10
INDEX (sur 100 points)			99		100

Ces données positives nous encouragent à poursuivre avec détermination inchangée notre travail autour d'une égalité toujours plus renforcée entre femmes et hommes au sein de notre Entreprise.

L'égalité et la non-discrimination sont au centre de nos valeurs, de nos préoccupations et de notre politique ressources humaines et c'est avec détermination que nous souhaitons réaffirmer ici notre engagement quotidien pour garantir l'égalité professionnelle au sein de l'entreprise.

Juliette LAMBERT  
Directrice des Ressources Humaines